

# **UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV**

**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2024**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2024**

### ***Introduction***

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2024, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 1.725.222 dinars, un actif net de 1.700.635 dinars et un bénéfice de la période de 89.777 dinars.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » comprenant le bilan au 30 Juin 2024, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

### ***Etendue de l'examen limité***

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

### **Conclusion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2024, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

### **Paragraphe post Conclusion**

Les disponibilités représentent au 30 Juin 2024, 20,95% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 29 Juillet 2024

**Le Commissaire Aux Comptes :**

**DELTA CONSULT**

**Wael KETATA**

**BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2024**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>30/06/2024</b>	<b>30/06/2023</b>	<b>Année 2023</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	1 363 734	1 440 920	1 326 419
Actions et droits rattachés		1 363 734	1 440 920	1 326 419
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		361 488	362 621	273 426
Disponibilités		361 488	362 621	273 426
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>1 725 222</b>	<b>1 803 541</b>	<b>1 599 845</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>Opérateurs créditeurs</b>	5	5 810	8 150	5 844
<b>Autres créditeurs divers</b>	6	18 777	18 193	24 897
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>24 587</b>	<b>26 344</b>	<b>30 742</b>
<b>ACTIF NET</b>				
<b>Capital</b>	7	1 684 403	1 777 617	1 550 316
<b>Sommes capitalisables</b>				
Sommes capitalisables de l'exercice en cours		16 232	(420)	18 787
Sommes capitalisables des exercices antérieurs		-	-	-
<b>ACTIF NET</b>		<b>1 700 635</b>	<b>1 777 197</b>	<b>1 569 103</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>1 725 222</b>	<b>1 803 541</b>	<b>1 599 845</b>

## ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/04 au 30/06/2024	Période du 01/01 au 30/06/2024	Période du 01/04 au 30/06/2023	Période du 01/01 au 30/06/2023	Année 2023
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	8	42 860	42 860	25 021	25 021	73 528
Dividendes		42 860	42 860	25 021	25 021	73 528
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		42 860	42 860	25 021	25 021	73 528
<b>Charges de gestion des placements</b>	9	(5 811)	(11 222)	(5 210)	(9 342)	(21 357)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		37 049	31 638	19 811	15 679	52 170
<b>Autres charges</b>	10	(7 951)	(14 854)	(7 368)	(13 993)	(28 946)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		29 098	16 784	12 443	1 686	23 224
Régularisation du résultat d'exploitation		(143)	(553)	(2 152)	(2 106)	(4 438)
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		28 955	16 232	10 291	(420)	18 787
<b>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>						
		143	553	2 152	2 106	4 438
<b>Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres</b>						
		54 637	45 326	143 380	133 126	112 828
<b>Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres</b>						
		6 185	7 025	-	-	(37 793)
<b>Frais de négociation de titres</b>		(143)	(561)	(1 139)	(1 256)	(1 859)
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		89 777	68 574	154 684	133 556	96 401

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/04  au 30/06/2024	Période du 01/01  au 30/06/2024	Période du 01/04  au 30/06/2023	Période du 01/01  au 30/06/2023	Année 2023
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	89 777	68 574	154 684	133 556	96 401
Résultat d'exploitation	29 098	16 784	12 443	1 686	23 224
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	54 637	45 326	143 380	133 126	112 828
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	6 185	7 025	-	-	(37 793)
Frais de négociation de titres	(143)	(561)	(1 139)	(1 256)	(1 859)
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	(25 228)	62 957	448 400	425 054	254 114
<b>Souscriptions</b>					
- Capital	-	92 253	493 800	493 800	493 800
- Régularisation des sommes non distribuables	1 118	(1 905)	-	-	-
- Régularisation des sommes distribuables	(1 118)	(412)	(45 400)	(45 400)	(45 400)
<b>Rachats</b>					
- Capital	(24 790)	(26 588)	-	(26 200)	(208 900)
- Régularisation des sommes non distribuables	(317)	(250)	-	-	-
- Régularisation des sommes distribuables	(121)	(140)	-	2 854	14 614
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>64 549</b>	<b>131 532</b>	<b>603 084</b>	<b>558 610</b>	<b>350 515</b>
<b>ACTIF NET</b>					
En début de période	1 636 086	1 569 103	1 174 114	1 218 588	1 218 588
En fin de période	1 700 635	1 700 635	1 777 197	1 777 197	1 569 103
<b>NOMBRE D'ACTIONS</b>					
En début de période	17 341	16 385	13 274	13 536	13 536
En fin de période	17 079	17 079	18 212	18 212	16 385
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	99,574	99,574	97,583 (*)	97,583 (*)	95,765
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	5,54%	3,98%	10,32% (*)	8,39% (*)	6,37%

(\*) Retraité pour les besoins de comparabilité

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Au 30 Juin 2024

### NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

UNIVERS ACTIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable mixte de type distribution puis devenue SICAV Actions de type capitalisation depuis le 2 janvier 2019, régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif.

Elle a été créée le 24 Février 2000 à l'initiative de la société « UBCI » sous forme mixte et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 10 janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UNIVERS ACTIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de l'UNIVERS ACTIONS SICAV est confiée à la Société « UNION CAPITAL » ex « COFIB CAPITAL » ayant absorbé la société « UBCI Bourse » depuis le 15 mars 2024, le dépositaire étant l'« UBCI ».

### NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2024, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

#### **3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une

plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 30 Juin 2024 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 30 Juin 2024.

### **3.3- Evaluation des autres placements**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **3.4- Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

**NOTE 4 : PORTEFEUILLE-TITRES**

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2024 à 1.363.734 dinars et se détaille ainsi :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre des titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2024	% Actif Net
<b>Actions &amp; droits rattachés</b>			<b>1 281 053</b>	<b>1 363 734</b>	<b>80,19%</b>
<b>Actions</b>			<b>1 281 053</b>	<b>1 363 734</b>	<b>80,19%</b>
TN0001600154	ATTIJARI BANK	3 095	141 711	168 089	9,88%
TN0001800457	BIAT	1 600	143 705	163 699	9,63%
TN0002200053	BT	6 000	31 140	30 606	1,80%
TN0007550015	CITY CARS	10 442	121 535	137 730	8,10%
TN0007670011	DELICE HOLDING	9 700	142 079	128 389	7,55%
TN0007570013	EURO CYCLE	9 949	235 030	112 364	6,61%
TN0007740012	SAMI	23 315	69 136	142 525	8,38%
TN0001100254	SFBT	9 230	105 316	117 119	6,89%
TN0006560015	SOTUVER	9 395	31 321	120 444	7,08%
TN0007440019	TELNET	25 000	160 656	122 825	7,22%
TN0007270010	TPR	19 950	82 879	105 037	6,18%
TN0007720014	UNIMED	2 251	16 545	14 906	0,88%
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>1 281 053</b>	<b>1 363 734</b>	<b>80,19%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des actifs</b>					<b>79,05%</b>

**NOTE 5 : OPERATEURS CREDITEURS**

Ce poste totalise au 30 Juin 2024 un montant de 5.810 dinars contre 8.150 dinars à la même date de l'exercice 2023, et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Gestionnaire	1 659	1 489	1 670
Dépositaire	415	667	417
Distributeurs	3 736	5 995	3 757
<b>TOTAL</b>	<b>5 810</b>	<b>8 150</b>	<b>5 844</b>

## NOTE 6 : AUTRES CREDITEURS DIVERS

Ce poste totalise au 30 Juin 2024 un montant de 18.777 dinars contre 18.193 dinars à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Etat, retenue à la source	-	318	-
CMF	139	144	140
Charges à payer	18 638	17 731	24 757
<b>TOTAL</b>	<b>18 777</b>	<b>18 193</b>	<b>24 897</b>

## NOTE 7 : CAPITAL

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier Janvier au 30 Juin 2024 se détaillent ainsi :

### Capital au 31-12-2023

Montant	1 550 316
Nombre de titres	16 385
Nombre d'actionnaires	38

### Souscriptions réalisées

Montant	92 253
Nombre de titres émis	975
Nombre d'actionnaires nouveaux	1

### Rachats effectués

Montant	(26 588)
Nombre de titres rachetés	(281)
Nombre d'actionnaires sortants	(4)

### Autres mouvements

Régularisation des sommes non distribuables	(2 951)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	45 326
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	7 025
Frais de négociation de titres	(561)

Résultats antérieurs incorporés au capital	(A)	18 787
Régularisation du résultat antérieur, incorporé au capital		796

**Capital au 30-06-2024**

Montant		1 684 403
Nombre de titres		17 079
Nombre d'actionnaires		35

(A) : Selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 04 avril 2024.

**NOTE 8 : REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES**

Les revenus du portefeuille-titres accusent un solde de 42.860 dinars pour la période allant du 01/04 au 30/06/2024, contre 25.021 dinars pour la période allant du 01/04 au 30/06/2023, et se détaillent comme suit :

	du 01/04 au 30/06/2024	du 01/01 au 30/06/2024	du 01/04 au 30/06/2023	du 01/01 au 30/06/2023	Année 2023
<b>Dividendes</b>					
- des actions	42 860	42 860	25 021	25 021	73 528
<b>TOTAL</b>	<b>42 860</b>	<b>42 860</b>	<b>25 021</b>	<b>25 021</b>	<b>73 528</b>

**NOTE 9 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS**

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/04 au 30/06/2024 à 5.811 dinars contre 5.210 dinars pour la même période de l'exercice 2023, et se détaillent ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2024	du 01/01 au 30/06/2024	du 01/04 au 30/06/2023	du 01/01 au 30/06/2023	Année 2023
Rémunération du gestionnaire	1 660	3 206	1 489	2 669	6 102
Rémunération du dépositaire	415	802	372	667	1 526
Rémunération des distributeurs	3 736	7 214	3 349	6 006	13 730
<b>TOTAL</b>	<b>5 811</b>	<b>11 222</b>	<b>5 210</b>	<b>9 342</b>	<b>21 357</b>

**NOTE 10 : AUTRES CHARGES**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2024 à 7.951 dinars contre 7.368 dinars pour la même période de l'exercice 2023 et se détaille ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2024	du 01/01 au 30/06/2024	du 01/04 au 30/06/2023	du 01/01 au 30/06/2023	Année 2023
Redevance CMF	415	802	372	667	1 526
Services bancaires et assimilés	1 050	1 079	627	657	1 875
Taxes	140	279	131	261	527
Frais de publications	1 493	2 986	1 370	2 725	5 496
Honoraires CAC	1 776	3 551	1 781	3 542	7 142
Jetons de Présence	2 486	4 973	2 493	4 959	10 000
Autres	592	1 184	594	1 181	2 381
<b>TOTAL</b>	<b>7 951</b>	<b>14 854</b>	<b>7 368</b>	<b>13 993</b>	<b>28 946</b>

**NOTE 11 : REMUNERATION DU GESTIONNAIRE ET DU DEPOSITAIRE**

**Rémunération du gestionnaire :** La gestion de l'UBCI-UNIVERS ACTION SICAV est confiée à la Société d'intermédiation en bourse « UNION CAPITAL » ex « COFIB CAPITAL » ayant absorbé « UBCI Bourse ». Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,4% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

**Rémunération du dépositaire :** L'UBCI assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses services, l'UBCI perçoit une rémunération de 0,1% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

**Rémunération des distributeurs :** L'UNION CAPITAL et l'UBCI assurent la fonction de distributeur de fonds et de titres. En contrepartie de leurs services, l'UBCI et l'UNION CAPITAL perçoivent une rémunération de 0,9% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et partagée entre eux au prorata de leurs distributions.